

CAHIER DES CHARGES
DE L'INFIRMIER (ÈRE) CHARIOT MAGIQUE

- Secteur d'intervention :** Accompagnement pédiatrique en milieu hospitalier ou à domicile
- Fonction :** Infirmière Chariot Magique
(les infirmières Chariot Magique n'étant pas employées par une structure hospitalière constituent l'équipe externe ou équipe du *pool*)
- Exigences :** Infirmière diplômée dans les soins pédiatriques ou autre professionnelle de santé ayant une expérience d'accompagnement et de soins aux enfants malades

1. Position hiérarchique

Supérieur : Infirmière responsable de l'équipe Chariot Magique, mandatée par l'Association Chariot Magique

Subordonnés : -

2. Suppléance

Est remplacée par : Une autre infirmière de l'équipe Chariot Magique, une infirmière du POOL ou l'infirmière responsable de l'équipe Chariot Magique

Remplace : Une collègue de l'équipe Chariot Magique

3. Définition générale de la fonction

L'infirmière Chariot Magique, lors de son passage hebdomadaire dans les services pédiatriques, accompagne d'une manière principalement ludique les enfants malades ainsi que leur entourage dans le cadre fixé par l'Association Chariot Magique.

4. Responsabilités et compétences

- L'infirmière Chariot Magique applique le cahier des charges des membres de l'équipe Chariot Magique
- Elle applique la philosophie et l'éthique de l'Association Chariot Magique ainsi que celles qui sont en vigueur dans l'établissement où elle intervient
- Elle porte une attention toute particulière au respect du secret professionnel et de fonction
- Elle adopte une attitude respectueuse vis-à-vis de toutes les personnes rencontrées lors de son activité professionnelle et elle veille à s'intégrer à l'équipe institutionnelle existante de façon à créer une atmosphère de travail favorable
- Elle participe à l'intégration des nouvelles infirmières Chariot Magique et peut être appelée à être une personne de référence
- Elle est tenue de transmettre toutes ses observations ainsi que toutes les informations recueillies en cours de soins et pouvant revêtir une importance pour le suivi des patients oralement et par écrit, en respectant les consignes des services concernés

- Elle s'engage à suivre les actions de maintien de santé et de prévention des accidents
- Elle respecte les règles en matière d'hygiène hospitalière et de sécurité du travail
- Elle ne dépasse pas les limites de son secteur d'intervention, à savoir qu'elle n'exécute pas de prescriptions médicales ou de soins infirmiers techniques sauf sur demande expresse et exceptionnelle de l'infirmière responsable de l'enfant concerné.

5. *Tâches*

5.1 *Tâches générales*

- Elle avertit sans délai sa supérieure hiérarchique en cas de problème particulier de toute nature
- Elle utilise avec soin et discernement le matériel se trouvant sur le Chariot Magique
- Elle porte une attention particulière à la propreté et au rangement de son outil de travail, à savoir le Chariot Magique
- Elle veille à contrôler et remplacer (ou faire remplacer) le matériel périmé, défectueux ou incomplet se trouvant sur le Chariot Magique dans les limites financières acceptables et en accord avec sa supérieure hiérarchique.
- Elle porte une attention particulière au bien-être et au confort des patients ainsi que de leurs proches pendant ses soins

5.2 *Tâches spécifiques*

- Elle reçoit un rapport complet de l'équipe infirmière oralement et /ou par écrit. Elle complète si nécessaire les informations reçues par la lecture du dossier infirmier et médical, avec l'accord spécifié de l'infirmière et du médecin de l'enfant, respectivement.
- Elle dispense ses soins en ayant évalué au préalable les besoins fondamentaux du patient, mais surtout les besoins spécifiques à l'enfant, à savoir, les besoins de jouer, de se recréer, de s'occuper en vue de se réaliser, d'agir selon ses valeurs, de communiquer et d'apprendre
- Elle planifie et exécute ses soins de manière ciblée et personnalisée, en fonction de l'évaluation effectuée
- Elle apprécie et évalue la situation de soins dans son ensemble ainsi que sous ses différents aspects (prévention, éducation, informations, etc.)
- Elle utilise toutes ses ressources professionnelles et personnelles possibles
- Elle guide et soutient l'enfant et ses proches en situation de crise, en appliquant les principes de la communication et de la relation d'aide
- Elle établit une relation empreinte de respect, d'écoute, de tolérance, de confiance et de chaleur humaine avec le patient et ses proches
- Elle aide le patient et son entourage à se situer et à se sentir à l'aise dans un environnement mal connu
- Elle veille à adopter un mode d'expression adapté à l'âge du patient et à la situation, tout en tenant compte des valeurs individuelles, socioculturelles et éthiques

- Elle est attentive aux envies, besoins et demandes particulières que le patient et/ou ses proches expriment pendant son soin, et elle cherche à les combler avec leur collaboration et celle de l'équipe soignante.
- Elle propose des activités ludiques en s'assurant de veiller au confort physique et moral du patient. Elle peut, d'entente et en collaboration avec les parents, établir une Ordonnance Magique. Cet outil leur permettra de continuer à jouer, à la maison, les jeux de vie familiaux qu'ils auront découverts durant le soin avec le Chariot Magique®
- Elle reconnaît et signale tout changement dans une situation à qui de droit (détérioration de l'état général, perfusion vide, etc.)

6. Garantie de qualité des soins

- Elle respecte le rituel instauré dans le but d'un déroulement optimal des soins Chariot Magique
- Elle s'engage à tester les jeux d'hygiène de vie professionnelle qui seront présentés et proposés lors des réunions de supervision et s'adressant spécifiquement aux infirmières du Chariot Magique. Ces jeux lui offriront l'occasion de prendre soin d'elle-même pour qu'elle puisse ensuite encore mieux prendre soin du petit patient qu'elle accompagne, le tout de façon ludique.
- Elle est tenue d'effectuer des propositions et des suggestions dans le but de permettre aux soins Chariot Magique de gagner en qualité et de continuer d'évoluer

7. Formation

- Elle s'engage à parfaire, à actualiser et à développer ses compétences professionnelles en participant à un cours de formation spécifique Chariot Magique de façon obligatoire une fois par an et pour une durée de 2 jours.
L'association Chariot Magique participe aux frais de la formation permanente, pour autant que les hôpitaux ne les financent pas. Le comité décide du montant.
- Elle est tenue de participer aux séances de supervision proposées par l'Association Chariot Magique au minimum deux fois par an. La présence à la journée annuelle s'adressant à toutes les infirmières de l'équipe et dont la date est annoncée par écrit quatre mois à l'avance est obligatoire et comprise dans ce minimum requis. (à savoir que l'association propose 12 séances de supervision par an)

8. Relations

8.1 Relations internes

- Elle collabore avec sa supérieure hiérarchique, sollicite son avis et lui soumet ses propositions
- Elle est invitée à participer à des travaux de réflexion et de recherche en lien avec des sujets qui lui tiennent à cœur ou en lien avec ses difficultés de soignante. Elle contribuera par cette démarche à améliorer la qualité du soin Chariot Magique et à le faire évoluer.
- Elle s'engage à porter la tenue professionnelle commune à toutes les infirmières Chariot Magique et est responsable de son entretien
- Elle s'engage à porter le badge de l'infirmière Chariot Magique et à se présenter à toute personne qu'elle rencontre pendant son soin

- Elle organise ses passages avec le Chariot Magique en respectant les modalités de son engagement et elle veille, dans la mesure du possible, à ne pas intervenir les mêmes jours que les clowns de la Fondation Théodora, ni lors d'autres manifestations particulières du service
- Elle collabore à la tenue des statistiques en remplissant le cahier prévu à cet effet déposé dans chaque service.

8.2 Relations externes

- Elle participe au recrutement, à l'intégration et à l'encadrement de nouvelles infirmières Chariot Magique
- Elle informe son entourage et qui le souhaite de notre concept de soins infirmiers spécifique
- Elle distribue les dépliants de l'Association Chariot Magique à bon escient et cherche à recruter de nouveaux membres prêts à soutenir notre démarche
- Elle travaille en collaboration avec l'équipe soignante médicale et les services paramédicaux (ergothérapeutes, physiothérapeutes, etc.)

9. Règlements

- L'infirmière Chariot Magique est soumise aux règlements et directives de l'Association et des établissements dans lesquels elle intervient
- L'infirmière Chariot Magique est tenue d'adhérer à l'association Chariot Magique en tant que membre et de s'acquitter de la cotisation annuelle
- En cas de démission ou de congé sabbatique, l'infirmière Chariot Magique est tenue d'avertir la responsable de l'équipe (Mägi Galeuchet) deux mois à l'avance par courrier postal.

10. Dispositions finales

- Le comité de l'Association Chariot Magique, par l'intermédiaire de Madame Mägi Galeuchet, responsable de l'équipe infirmière, peut, en tout temps, apporter à cette description de fonction, les modifications jugées nécessaires. Dans ce cas, les infirmières concernées en seront informées
- Le présent document est remis aux personnes concernées avant la signature du contrat et lors de chaque modification

Au nom du comité de l'Association Chariot Magique

LE PRESIDENT : Albert BURKI

L'ADMINISTRATRICE : Mägi GALEUCHET

OCTOBRE 2010